

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 12 (1984)
Heft: 47

Artikel: Fédération des patoisants romands : le mot du président
Autor: Dayer, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FÉDÉRATION
DES
PATOISANTS
ROMANDS



LE MOT DU PRESIDENT

Au seuil d'une nouvelle année, je voudrais souhaiter à tous les patoisants et à leurs familles, ainsi qu'à notre population en général, une année 1985 pleine de joie, de bonheur, de santé et de paix.

Un tel souhait peut paraître ambitieux et il est permis de se demander s'il entre dans le domaine du réalisme. On pourrait en douter car toutes les nouvelles qui nous parviennent du monde, proche ou lointain, sont ponctuées de situations et événements douloureux : récession économique, famine, guerres, actes de violence et de terrorisme, etc, etc. Tout cela nous dépasse et nous laisse dans la plus totale impuissance. Malgré tout, il ne faut point se limiter à former des voeux. Il faut surtout s'efforcer, par tous les moyens à disposition, de les réaliser concrètement.

A l'occasion du passage à l'an nouveau, je pense spécialement aux personnes âgées, aux isolés, aux malades, aux handicapés, aux chômeurs, à tous ceux qui sont marqués par la souffrance physique ou morale. Pour eux aussi nous formulerons les voeux les meilleurs. Ces voeux se réaliseront en partie, dans la mesure où chacun de nous saura faire, au moment opportun, le geste ou la visite qui réconforte, dire la parole qu'il faut pour apporter joie et paix.

1985 sera, pour nous patoisants romands, une année pas tout à fait comme les autres. Année de rencontre, année du grand concours des patois. En pensant à ce dernier, nous sommes tentés de dire : année de moissons. La récolte sera abondante dans la mesure où nos écrivains patoisants trouveront le courage, la tenacité et le flair nécessaire pour découvrir et recueillir ces richesses pas mortes, puisque abondance de matière.

Il nous reste suffisamment de temps, soit pour fignoler le travail en cours, soit pour concrétiser sur le papier cette idée qui nous trotte depuis longtemps dans la tête. Je tiens aussi à rappeler, et ici je m'adresse spécialement aux jeunes, que les œuvres peuvent également être présentées sous forme enregistrée. Quelle occupation passionnante que cette "chasse aux trésors".

Il est peut-être utile de rappeler que le délai du concours expire le 31 janvier 1985. Au cas où un temps supplémentaire serait nécessaire, on peut en faire la demande au président du jury romand, M. Maurice CASANOVA, *Glossaire romand à Neuchâtel, fbg de l'Hôpital 41 - 2000 Neuchâtel*

Le règlement du concours peut également être obtenu à la même adresse, ou chez votre président cantonal.

Je lance, ici, un ultime appel pour que notre concours soit une grande réussite.

1985 sera également l'année de la grande rencontre interrégionale qui aura lieu en septembre à Sierre. D'ores et déjà nous nous réjouissons de cette fête qui sera belle, grâce à votre participation, et aussi grâce à nos amis sierrois qui mettront tout en œuvre pour une grande réussite.

Au terme de ce billet, je réitère mes voeux les meilleurs pour que 1985 fasse naître dans le cœur des hommes une étincelle d'espérance qui donne de nouvelles raisons de croire en un avenir meilleur.

*E. Dayer
Président romand*

